

NOTE JOINTE AU BP 2025 (Article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 NOTRe)

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles

LES ELEMENTS DU CONTEXTE DES FINANCES DES COLLECTIVITES

Dans le cadre de la préparation budgétaire pour 2025, il convient dans un premier temps d'avoir connaissance de quelques éléments macro-économiques. Ces éléments ayant été exposés lors du débat d'orientation budgétaire, il est proposé de se référer au rapport transmis lors de la réunion du 17 mars dernier.

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

La création de la commune nouvelle Saint-Jean-d'Hermine place la réalisation du budget primitif dans un contexte inédit puisqu'il n'existe pas d'antériorité budgétaire de cette commune. Le travail de préparation du budget s'est réalisé de deux façons :

- Pour certains articles, il s'agit simplement d'une addition de l'antériorité des deux communes. Mais, cela ne s'applique que très rarement (notamment pour les dotations).
- De manière plus générale, l'ensemble des contrats et engagements des deux communes ont été analysés et revus. Ainsi, le prévisionnel correspond aux besoins de la collectivité en fonction des engagements de celle-ci et non une addition des prévisionnels antérieurs des deux communes.
- Il est précisé, également, que les différents contrats de maintenance vont être harmonisés et/ou vont faire l'objet de consultation et mise en concurrence dans l'année à venir.

ARCHITECTURE DU BUDGET PRIMITIF 2025

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.

1. Présentation des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à **4 162 367.00 €**, dont des opérations d'ordre (travaux en régie) pour un montant de 50 000 € et un excédent de fonctionnement de 100 000.00 €.

Fonctionnement recettes	BP 2025	BP+BS+DM 2024
Atténuations de charges	6 000,00	7 216,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	75 000,00	65 110,00
Impôts et taxes	756 328,00	806 080,00
Impositions directes	1 774 414,00	1 698 469,00
Dotations et participations	1 362 625,00	1 318 974,00
Autres produits de gestion courante	38 000,00	39 853,00
Excédent de fonctionnement reporté	100 000,00	272 226,08
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	52 850,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	4 162 367,00	4 260 778,08

Harmonisation de la fiscalité : particularité d'un contexte post-commune nouvelle

Harmonisation, conformément à la loi :

- ✓ Fixation d'un taux moyen pondéré permettant le maintien des recettes fiscales (à base constante)
- ✓ Considérant l'écart sur l'impôt foncier, choix d'harmoniser en 3 ans (taux harmonisé la 4^{ème} année)

Taux Moyen Pondéré Taxe Foncier Bâti	Taux Moyen Pondéré Taxe Foncier Non Bâti	Taux Moyen Pondéré Taxe habitation secondaire
40,52 %	57,95 %	18,78 %

Conformément à aux délibérations des deux conseils municipaux du 20 juin 2024, les taux des deux communes historiques évolueront de la manière suivante en attendant d'être identiques en 2028 :

Pour la commune déléguée de Sainte-Hermine :

	2024	2025	2026	2027	2028	Progressivité
Taux TFB	41,59	41,32	41,05	40,78	40,52	-0,65 %
Taux TFNB	61,75	60,69	59,85	58,90	57,95	-1,54 %
Taux THRS	19,16	19,06	18,97	18,88	18,78	-0,49 %

Pour la commune déléguée de Saint-Jean-de-Beigné :

	2024	2025	2026	2027	2028	Progressivité
Taux TFB	37,23	38,05	38,87	39,69	40,52	2,20 %
Taux TFNB	49,86	51,78	53,90	55,93	57,95	4,05 %
Taux THRS	17,35	17,70	18,07	18,42	18,78	2,07 %

Ce dispositif neutralise le produit pour la collectivité en fonction des bases de 2024. La dynamique des bases permettra d'encaisser des produits supplémentaires sans lien avec l'évolution des taux.

En conséquence, pour ce BP, il sera proposé d'appliquer partiellement l'augmentation des bases fixée dans la loi de finances 2025, soit 1.7 % (les bases industrielles ne sont pas soumises aux mêmes règles).

Sainte-Hermine					
	CFU 2023	Tx évol	CFU 2024	Tx évol	Prev 2025
BASES					
TAXE D HABITATION RS FONCIER BATI	251 942,00	- 16,63	210 055,00	1,70	213 625,94
FONCIER NON BATI	3 014 896,00	4,02	3 136 048,00	1,50	3 183 088,72
	192 580,00	2,56	197 501,00	1,70	200 858,52
TAUX					
TAXE D HABITATION FONCIER BATI	19,16	-	19,16	- 0,47	19,07
FONCIER NON BATI	41,59	-	41,59	- 0,65	41,32
	61,75	-	61,75	- 1,54	60,80
PRODUITS					
TAXE D HABITATION FONCIER BATI	48 272,09	- 16,63	40 246,54	1,22	40 738,47
FONCIER NON BATI	1 253 895,25	4,02	1 304 282,36	0,84	1 315 252,26
	118 918,15	2,56	121 956,87	0,14	122 121,98
TOTAL PRODUITS	1 421 085,48	3,19	1 466 485,77	0,79	1 478 112,70
Saint-Jean-de-Beugné					
	CFU 2023	Tx évol	CFU 2024	Tx évol	Prev 2025
BASES					
TAXE D HABITATION RS FONCIER BATI	68 840,00	- 10,52	61 600,00	1,70	62 647,20
FONCIER NON BATI	925 689,00	10,62	1 024 000,00	1,50	1 039 360,00
	89 811,00	3,33	92 800,00	1,70	94 377,60
TAUX					
TAXE D HABITATION FONCIER BATI	17,01	2,00	17,35	2,07	17,71
FONCIER NON BATI	36,50	2,00	37,23	2,20	38,05
	48,88	2,00	49,86	4,05	51,88
PRODUITS					
TAXE D HABITATION FONCIER BATI	11 709,68	- 8,73	10 687,60	3,81	11 094,82
FONCIER NON BATI	337 876,49	12,83	381 235,20	3,74	395 476,48
	43 899,62	5,40	46 270,08	5,82	48 963,10
TOTAL PRODUITS	393 485,79	11,36	438 192,88	3,96	455 534,40
PRODUIT TOTAL SJDH	1 814 571,27	4,97	1 904 678,65	1,52	1 933 647,10
Ecrêtement réforme TH	1 679 571,27		1 769 678,65		1 798 647,10

Les modalités de calcul de la compensation pour les collectivités locales de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ont introduit un dispositif correctif destiné à assurer un produit fiscal identique (en dehors des effets de dynamique). Le produit à retenir est celui après écrêtement (dernière ligne).

Evolution de l'attribution de compensation 2025 = 558 200.00 € :

Le montant notifié par le Communauté de communes au profit de Saint-Jean-d'Hermine s'élève à **600 725.30 €** et correspond à l'addition des 2 AC. En 2025, cette attribution de compensation sera réduite du montant du coût des services communs : du service ADS et du service cuisine centrale.

Ainsi, il est proposé de prévoir une attribution de compensation de 558 200 € en se basant sur les coûts des services communs de 2024.

Dotations de l'Etat, cas spécifique des communes nouvelles :

Dans le cadre de la création d'une commune nouvelle, la loi garantit :

- Une non-baisse des dotations sur 3 ans
- Une dotation complémentaire (amorçage) s'élevant à 15 € par habitant (population DGF)

Il est proposé d'inscrire au BP l'addition des dotations 2024 des deux communes :

2024	Sainte-Hermine	Saint-Jean	Commune nouvelle
<i>Dotation forfaitaire des communes</i>	255 974,00	9 224,00	265 198,00
<i>Dotation de solidarité rurale</i>	361 741,00	24 137,00	385 878,00
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	41 830,00	-	41 830,00
<i>Dotation aux élus locaux</i>	-	3 320,00	3 320,00
TOTAL	659 545,00	36 681,00	696 226,00

Ces dotations seront complétées d'un fonds d'amorçage, correspondant à 15 € par habitant.

Droits de mutation à titre onéreux :

Cette taxe versée lors des ventes et acquisitions de biens immobiliers fluctuant au gré du marché de l'immobilier, il est proposé, par prudence, de n'inscrire que 90 000 € en 2025.

Compensations de l'Etat sur les bases fiscales :

Il est proposé d'inscrire 524 807 €, correspondant aux compensations versées par l'Etat aux deux communes en 2024 en conséquence d'une décision du Parlement lors de la crise sanitaire en divisant par deux la base de taxe foncière des établissements industriels.

2. Présentation des dépenses de fonctionnement

La prévision budgétaire au stade du budget primitif s'inscrit dans les objectifs suivants évoqués lors du débat d'orientation budgétaire :

- Un effort sur les charges générales en raison de l'inflation et du coût des énergies.
- Une augmentation linéaire des charges de personnel (au regard de l'augmentation du point d'indice, cela signifie que les dépenses de personnel sont maîtrisées).
- Un maintien du coût de la dette,
- Un virement à la section d'investissement permettant le remboursement du capital de la dette et un niveau d'équipement nécessaire pour l'entretien du patrimoine.

Fonctionnement dépenses	BP 2025	BP-BS-DM 2024
Charges à caractère général	1 056 784,00	1 081 425,00
Charges de personnel et frais assimilés	1 617 400,00	1 645 060,00
Atténuations de produits	3 000,00	3 300,00
Autres charges de gestion courante	461 364,87	477 426,00
Charges financières	108 000,00	123 520,00
Charges exceptionnelles	1 000,00	17 122,26
Virement à la section d'investissement	639 818,13	632 310,72
Opérations d'ordre de transfert entre sections	275 000,00	280 614,10
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 162 367,00	4 260 778,08

a. Dépenses de gestion courantes : augmentation prévisionnelle

- Chapitre 011 – charges à caractère général.

Le chapitre des charges générales est en légère baisse au regard de la prévision budgétaire de 2024. Ce chapitre va faire l'objet d'une réévaluation de l'ensemble des contrats en 2025 afin de supprimer d'éventuels doublons liés à la fusion des contrats.

- Chapitre 012 – Charges de personnel : augmentation des charges de personnel.

- La prévision des dépenses de personnel s'élève à 1 617 400 € (1 569 456.81 € réalisés en 2024) en légère augmentation par rapport aux crédits ouverts en 202 sur les deux communes (+3%).
- Plusieurs éléments expliquent cette augmentation de crédit :
 - Prise en compte de la participation obligatoire prévoyance au 01/01/2025 (stagiaires et titulaires)
 - Recrutement par voie de mutation d'un agent à compter du 1er février 2025
 - Augmentation temps de travail d'agents services scolaires à partir de mai 2025
 - Application taux d'encadrement pause méridienne périscolaire (obligation CAF)
 - 2 avancements de grade en avril et en septembre 2025
 - Départ à la retraite d'un agent au 1er juin 2025
 - Harmonisation du régime indemnitaire suite à la commune nouvelle
 - Prise en compte de la participation obligatoire prévoyance au 01/01/2025 (Contractuels)
 - Augmentation de la cotisation patronale CNRACL (34,65 % au lieu de 31,65 % à compter du 1er janvier 2025)
 - Abandon chèques déjeuner

- Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : augmentation de 2 % des crédits

Plusieurs évolutions sont à prévoir dans ce chapitre :

- Application du barème 'indemnités élus commune de plus de 3 500 habitants », soit une augmentation de 6.8%
- Suppression de la bonification « chef-lieu de canton »

- Augmentation de 4% de la participation obligatoire du SDIS (il est précisé à ce titre qu'en 2024, les trois agents – pompiers volontaires ont consacré plus de 300 heures de leur temps de travail au service du SDIS Vendée)
- La participation au CCAS sera relevée à 33 000 € en raison de la création de la commune nouvelle
- La participation obligatoire au fonctionnement de l'école Sainte-Marie dépend désormais du coût d'un enfant de l'ensemble des écoles publiques de la commune (intégration de l'école Pierre Mounereau).

b. Dépenses financières : baisse du remboursement des intérêts en 2025

- **Chapitre 66**

Pour rappel, le stock de dette au 31 décembre 2024 sur les deux communes est de 3 482 733.54 euros.

La charge des intérêts de la dette est estimée à 108 000 € en 2025.

- **Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles**

Les dépenses exceptionnelles prévoient d'éventuelles annulations de titres de recette sur des exercices antérieurs.

3. Conditions de l'équilibre en fonctionnement : inscription d'un virement de 639 818.13 euros.

Le projet de budget de fonctionnement 2025 atteint **3 247 548.87 €**. Après intégration des amortissements et du virement, la section de fonctionnement est équilibrée à 4 162 367.00 €.

L'équilibre budgétaire en fonctionnement est opéré par l'inscription d'un **virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 639 818.13 (au compte 023)**.

Dépenses réelles de fonctionnement	3 247 548,87 €			4 112 367,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	275 000,00 €			50 000,00 €
Déficit reporté				
Transfert section investissement	639 818,13 €			
Dépenses totales	4 162 367,00 €			4 162 367,00 €
Dépenses réelles d'investissement	2 686 991,52 €	Recettes réelles d'investissement		1 822 173,39 €
Dépenses d'ordre	70 000,00 €	Recettes d'ordre		295 000,00 €
Déficit reporté		Excédent reporté		
		Transfert de la section de fonction		639 818,13 €
		Emprunt		- €
Dépenses totales	2 756 991,52 €	Recettes totales		2 756 991,52 €
		Reste à financer		-
Vérification des équilibres des opérations d'ordre	345 000,00 €			345 000,00 €

II. UN BUDGET d'INVESTISSEMENT POUR POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE.

Le niveau des dépenses d'équipement pour le budget 2025 s'établit à 2 756 991.52 € comprenant 290 000 € de remboursement de capital de la dette et 259 927.91 € de restes à réaliser. Dans ce contexte budgétaire, c'est un programme d'investissement permettant d'assurer les engagements de la collectivité (décision du CM et AP/CP).

Les subventions inscrites proviennent pour l'essentiel de nos partenaires (Etat, Région, Département) pour le financement des programmes de travaux importants.

Présentation des investissements inscrits pour 2025

La section de dépenses d'investissement sera partagée principalement entre les grandes opérations suivantes :

- Réalisation de l'espace des jeunes
- Réalisation d'une salle de danse gym, yoga
- Réalisation d'un espace de vie sociale
- Travaux d'entretien du patrimoine de la commune :

- Aménagement de l'extension du cimetière
- Mise en application du schéma directeur des mobilités
- Programme voirie annuel
- Acquisition et remplacement de matériels

Il a été privilégié les investissements pouvant engendrer une baisse des charges de fonctionnement l'entretien du patrimoine et les orientations en faveur de la réduction des gaz à effet de serre.

Création d'autorisation de programmes et de crédits de paiement concernant les grandes opérations d'investissement à venir :

Création de la salle de danse gym et yoga :

Dans le cadre des travaux de création d'une salle de danse gym et yoga à l'Anglée – opération 37, M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'une autorisation de programme intitulée : « **2025-01 – Création d'une salle de danse gym et yoga** » pour un montant s'élevant à 1 103 660.30 € TTC sur 2 ans.

Au regard de l'évolution du projet, il est proposé la création d'une AP/CP de la manière qui suit :

Aménagement d'un espace culturel	Crédits totaux TTC	2025	2026
Travaux de création de la salle	838 460.30 €	419 230.15 €	419 230.15 €
Création de l'espace extérieur	180 000.00 €		180 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	85 200.00 €	59 640.00 €	25 560.00 €
Total	1 103 660.30 €	478 870.15 €	624 790.15 €

Création d'un espace de vie sociale :

Dans le cadre des travaux de création d'un espace de vie sociale dans la commune déléguée de Saint-Jean-de-Beugné – opération 38, M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'une autorisation de programme intitulée : « **2025-02 – Création d'un espace de vie sociale** » pour un montant s'élevant à 1 101 840.90 € TTC sur 2 ans.

Au regard de l'évolution du projet, il est proposé la création d'une AP/CP de la manière qui suit :

Aménagement d'un espace culturel	Crédits totaux TTC	2025	2026
Travaux de création de la salle	992 160.00 €	300 000.00 €	692 160.00 €
Etudes diverses	14 981.52 €	14 981.52 €	0.00 €
Maîtrise d'œuvre	94 699.44 €	47 340.72 €	47 358.72 €
Total	1 101 840.90 €	362 322.24 €	739 518.72 €

Rénovation intérieure de l'église Notre-Dame :

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption – opération 38, M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'une autorisation de programme intitulée : « **2025-03 – Rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de l'Assomption** » pour un montant s'élevant à 590 248.00 € TTC sur 3 ans.

Au regard de l'évolution du projet, il est proposé la création d'une AP/CP de la manière qui suit :

Rénovation de l'église Notre-Dame travaux intérieurs	Crédits totaux TTC	2025	2026	2027
Travaux de rénovation	535 248.00 €		300 000.00 €	235 248.00 €
Maîtrise d'œuvre + sps + ct	55 000.00 €	10 000.00 €	25 000.00 €	20 000.00 €
Total	590 248.00 €	10 000.00 €	325 000.00 €	255 148.00 €

PROJET BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

<i>Chap./art.</i>	<i>Désignation</i>	<i>RAR 2024</i>	<i>Nvx crédits</i>	<i>TOTAL BP 2025</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		259 927,91	2 497 063,61	2 756 991,52
001	Reprise du déficit			
041	Récupération d'avances forfaitaires		20 000,00	20 000,00
1641	Remboursement du capital de la dette		290 000,00	290 000,00
040	Travaux en régie		50 000,00	50 000,00
Rénovation piscine municipale		-	11 000,00	11 000,00
21351	Travaux décret tertiaire pose de variateurs		11 000,00	11 000,00
Réalisation d'un espace jeunesse		20 115,00	361 941,35	382 056,35
2313-33	AP/CP travaux	-	293 941,35	293 941,35
2313-33	MO	20 115,00	3 000,00	23 115,00
21848-33	Mobilier, informatique et divers	-	65 000,00	65 000,00
Création d'un espace de vie sociale		-	362 322,24	362 322,24
2313	MO	-	62 322,24	62 322,24
2313	Travaux		300 000,00	300 000,00
Création d'une salle de danse gym yoga		50 652,15	472 345,02	522 997,17
2312-35	MO	50 652,15	8 987,87	59 640,02
2312-35	Travaux	-	419 230,15	419 230,15
2184	Acquisition de matériel salle de sport		10 500,00	10 500,00
21351	Travaux salle de sport de l'Anglée		26 900,00	26 900,00
	Dépose des installations d'éclairage		6 727,00	6 727,00
Complexe tennis		-	78 000,00	78 000,00
2313-36	Rénovation d'un terrain de tennis	-	78 000,00	78 000,00
Hôtel de ville		-	15 900,00	15 900,00
21351	Travaux de réaménagement de bureau	-	12 500,00	12 500,00
2184	Acquisition matériel - accueil	-	3 400,00	3 400,00
Création d'une nouvelle école publique		-	19 400,00	19 400,00
2111-37	Etude de faisabilité et programmation	-	10 000,00	10 000,00
2313-37	Audits énergétiques		9 400,00	9 400,00
Protection du patrimoine historique		-	61 405,00	61 405,00
	Réparation de l'orgue-Notre Dame		13 185,00	13 185,00
	Moe Pericolo		10 000,00	10 000,00
	Etude/diag restauration des Halles	-	26 820,00	26 820,00
	Actualisation église Saint-Pierre	-	11 400,00	11 400,00
Schéma directeur des mobilités		-	20 000,00	20 000,00
2315	Modification plan de circulation	-	20 000,00	20 000,00
Programme voirie - sécurité espace public		80 093,30	358 545,00	438 638,30
2151-30	Travaux voirie	64 251,30	170 000,00	234 251,30
	Elaboration du diagnostic des voiries communales		3 000,00	3 000,00
	Radars Les Mottes		3 100,00	3 100,00
2151-30	Réfection du gué de l'Ouchambine	7 080,00	117 145,00	124 225,00
	Travaux de sécurité - le Simon route des Moutiers		33 800,00	33 800,00
2041582	Sydev enfouissement et éclairage public	8 762,00	-	8 762,00
	Mise en conformité de la DECI (défense incendie)		3 500,00	3 500,00
	Acquisition d'un machine tracés voirie		11 000,00	11 000,00
2152-30	Panneaux signalisation	-	12 000,00	12 000,00
2152-30	Harminisation et numérisation du PCS	-	5 000,00	5 000,00
Travaux bâtiments communaux		89 260,20	136 340,00	225 600,20
2313-27	Réfection de toitures (Solid'Her, écuries, sec cath)	-	41 300,00	41 300,00
	Réfection des vestiaires - stade Rousseau		25 000,00	25 000,00
2313-27	Ecoles : dispositif PPMS	-	29 400,00	29 400,00
21351	Système de pilotage énergétique chauffage	83 448,00	-	83 448,00
21351	Stade : installation buts et RAR terrain synthétique	5 812,20	-	5 812,20
	Démolition silo rd-point Maison médicale		35 640,00	35 640,00
	Etude d'aménagement urbain - ancienne perception		5 000,00	5 000,00
Aménagement des espaces publics		15 353,99	98 800,00	114 153,99
2041582	Travaux d'éclairage public	4 157,00	20 000,00	24 157,00
	Clôture autour ossuaire	3 591,60	-	3 591,60
2152	Passerelle pré du Château parc Gaborit	1,00	-	1,00
2041582	Travaux cimetièrre extension	5 082,30	-	5 082,30
2041582	Clôture et portail épicerie solidaire	-	38 000,00	38 000,00
2152	Mobilier urbain	2 522,09	15 000,00	17 522,09
2116	Changement des portails des cimetièrres	-	25 800,00	25 800,00
Acquisition matériel divers		4 453,27	141 065,00	145 518,27
2188	Matériel divers Mairie		10 000,00	10 000,00
	Défibrillateurs		2 200,00	2 200,00
21828	Acquisition d'un tracteur	-	55 000,00	55 000,00
2158	Acquisition matériel ST	-	26 700,00	26 700,00
2188	Changement des robots tonte stade Rousseau	-	4 800,00	4 800,00
21	Matériel école maternelle	-	2 800,00	2 800,00
20422	Aides aux particuliers	-	8 000,00	8 000,00
21	Matériels sportifs (salle et piscine)	-	5 000,00	5 000,00
2188	Reversement TA CCSVL	4 453,27	26 565,00	31 018,27

Ainsi, le financement de l'investissement se fera de la manière suivante :

- ✓ Virement de la section de fonctionnement : 639 818.13 €
- ✓ Excédent d'investissement : 83 072.70 €
- ✓ Affectation du résultat : 740 526.39 €
- ✓ Amortissements : 275 000.00 €
- ✓ Récupération avances forfaitaires : 20 000.00 €
- ✓ Cessions de patrimoine : 126 918.43 €
- ✓ FCTVA et TA : 130 000.00 €
- ✓ Remboursement des avances lotissement : 46 945.87 €
- ✓ Subventions :
 - Liaisons actives : 149 413.00 €
 - Environnement (gué de l'Ouchambine) : 60 000.00 €
 - Espace Jeunesse : 140 082.00 €
 - Salle de danse, gym et yoga : 161 840.00 €
 - Espace de vie sociale : 114 450.00 €
 - Subventions diverses : 68 925.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 756 991.52 €

Détail de l'annuité de la dette (capital et intérêts) pour 2024 par contrat en cours :

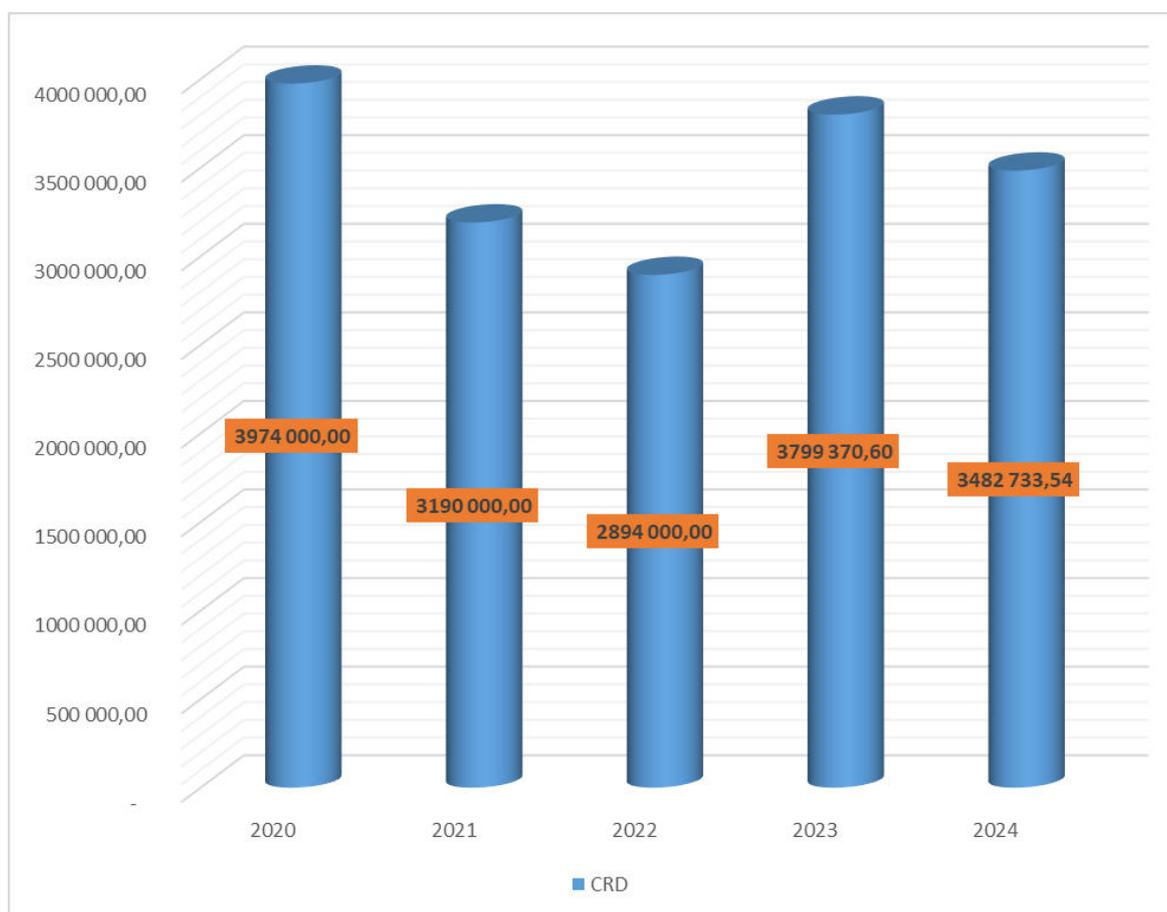
PREVISION EMPRUNTS EXERCICE 2025

- ❖ **Budget Principal** : 11 emprunts en cours (montant emprunté : 7 224 445.60 €)
Remboursement capital en 2025 : 278 843.31€
Intérêts payés en 2025 : 104 787.01 €
➔ **Capital restant dû au 31/12/2024 : 3 482 733.74 €**

- ❖ **Budget Assainissement** : 3 emprunts en cours (montant emprunté : 395 000 €)
Remboursement capital en 2025 : 21 582.03 €
Intérêts payés en 2025 : 4 344.38 €
➔ **Capital restant dû au 31/12/2024 : 182 676.56 €**
➔ **Fin en 2026, 2032 et 2034**

- ❖ **Budget Lotissement Les Coteaux du Magny II** : 2 emprunts en cours (montant emprunté : 560 000 €)
Remboursement capital en 2025 : 73 406.91 €
Intérêts payés en 2025 : 888.23 €
➔ **Capital restant dû au 31/12/2024 : 180 495.97 €**
➔ **Fin en 2026 et 2029**

Evolution du capital restant dû au 31 décembre (cumul des deux communes) :



L'équilibre de la section d'investissement est ainsi opéré par :

- l'inscription de **275 000 euros en amortissement des biens de petit équipement** en section d'investissement
- l'inscription d'un **versement de la section de Fonctionnement de 639 818.13 € (compte 023)**.

EN CONCLUSION, le Conseil municipal est appelé à :

Se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2025, proposé à pression fiscale constante en reprenant l'affectation cumulée des résultats des communes déléguées suivante :

COMMUNE DE SAINTE HERMINE							
BUDGET PRINCIPAL SJH							
EXERCICE 2024							
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT							
BUDGET PRIMITIF 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses totales		Recettes totales		Dépenses totales		Recettes totales	
Déficit reporté		Excédent reporté		Déficit reporté		Excédent reporté	
TOTAL	-	TOTAL	-	TOTAL	-	TOTAL	-
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Total des mandats émis	3 623 997,13	Total des titres émis	4 192 297,44	Total des mandats émis	1 290 163,65	Total des titres émis	1 794 582,66
Résultat de l'exercice			568 300,31	Résultat de l'exercice			504 419,01
CONSTATATION DU RESULTAT CUMULE 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes			4 192 297,44	Recettes			1 794 582,66
Dépenses			3 623 997,13	Dépenses			1 290 163,65
Solde de l'exercice			568 300,31	Solde de l'exercice			504 419,01
Excédent reporté			272 226,08	Déficit reporté			- 421 346,31
Solde cumulé à la fin de l'exercice			840 526,39	Solde cumulé à la fin de l'exercice			83 072,70
DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT ET CHOIX EN MATIERE D'AFFECTATION							
				Besoin de financement de la section d'invest. (R.A.R.)			157 327,91
				Total à affecter en réserve à la section d'investissement			
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL (proposition)							
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter :							
	83 072,70	€	en excédent reporté à la section d'investissement (compte 001)				
	740 526,39	€	en réserve obligatoire à la section d'investissement (compte 1068)				
	100 000,00	€	en excédent reporté à la section de fonctionnement (compte 002)				

PROJET

Délibération du Conseil municipal du 1^{er} avril 2025

Affaire n°

OBJET : Budget Primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la nomenclature M57,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 17 mars 2025 portant sur la proposition de budget primitif 2025,

ARTICLE UNIQUE : Vote le Budget Primitif de l'exercice 2025 par chapitre à hauteur de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 4 162 367.00 euros en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 756 991.52 euros en dépenses et en recettes.

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget annexe d'assainissement prend en compte en 2025 le contrat de concession du service assainissement dont le titulaire est SUEZ depuis le 1^{er} janvier 2020 et pour 8 ans pour la commune déléguée de Sainte-Hermine et un contrat de prestation de service avec la SAUR pour la commune déléguée de Saint-Jean-de-Beugné. D'autre part en section d'investissement, des travaux de renouvellement de canalisations d'eau usée et la réalisation du diagnostic assainissement collectif en groupement de commandes composeront l'essentiel des crédits d'investissement.

Affectation cumulée des résultats des communes déléguées.

COMMUNE DE SAINTE HERMINE
BUDGET ASSAINISSEMENT SJH
EXERCICE 2024
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses totales		Recettes totales		Dépenses totales		Recettes totales	
Déficit reporté		Excédent reporté		Déficit reporté		Excédent reporté	
TOTAL	-	TOTAL	-	TOTAL	-	TOTAL	-

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Total des mandats émis	203 317,67	Total des titres émis	201 683,53	Total des mandats émis	131 555,11	Total des titres émis	115 728,23
Résultat de l'exercice		-	1 634,14	Résultat de l'exercice		-	15 826,88

CONSTATATION DU RESULTAT CUMULE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes			201 683,53	Recettes			115 728,23
Dépenses			203 317,67	Dépenses			131 555,11
Solde de l'exercice		-	1 634,14	Solde de l'exercice		-	15 826,88
Excédent reporté			477 335,13	Excédent reporté			26 648,29
Solde cumulé à la fin de l'exercice			475 700,99	Solde cumulé à la fin de l'exercice			10 821,41

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT ET CHOIX EN MATIERE D'AFFECTATION

				Besoin de financement de la section d'invest. (R.A.R)	26 651,10
				Total à affecter en réserve à la section d'investissement:	<u>26 651,10</u>

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL (proposition)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter :

- 10 821,41 €, en excédent reporté à la section d'investissement (compte 001)
- 15 829,69 €, en réserve obligatoire à la section d'investissement (compte 1068)
- 459 871,30 €, en excédent reporté à la section de fonctionnement (compte 002)

**PREVISIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025**

					Montants HT
Art.	Désignation	Prévision SH 2024	Réalisé. SH 2024	Prévision 2025	Commentaires
011	Charges à caractère général	18 000,00	14 272,36	59 180,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	-	-	46 750,00	Factures SJB : - SAUR 37 850 €. - EDF (4 PR) 5 000 €. - Frais facturation VENDEE EAU 900 €. - Convention SAUR 3 000 €. Total : 46 750 €.
6226	Honoraires	18 000,00	14 266,20	12 400,00	- Assistance technique Conseil Départemental. Fact2022 mandatée sur 2023 632,65 €. Fact2023 mandatée sur 2024 856,95 €. Devis2024 à mandater sur 2025 1 189,30 €. Convention pour 3 ans, 2022-2024. A renouveler ? - Suivi contrat DSP et élaboration rapport RPQS GETUDES. - Remplacement pompe relevage Espinasse (SAUR) 4 343,88 € HT imputation ? En 2024 en plus : - Mise à jour plan épandage station épuration (SUEZ) 5 647,80 € HT. Analyse risques défaillance systèmes assain (SUEZ) 5 524
627	Services bancaires et assimilés	-	6,16	30,00	Frais encaissement carte bancaire Payfip (service paiement en ligne recettes publiques locales).
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 000,00	10 662,28	15 000,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	-	-	15 000,00	Frais secrétariat à reverser au budget Principal. Titre au 70841 budget Principal.
6218	Autre personnel extérieur	13 000,00	10 662,28	-	Modification imputation.
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	33 884,55	45 000,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	37 000,00	33 884,55	45 000,00	- Participation traitement boues et eaux usées station épuration Vendéopôle CC SVL. Facture corrigée reçue ? Email M. Brunet du 03/02/2025. - Régularisation centimes TVA (déclarations TVA trimestrielles).
66	Charges financières	133,13	115,13	6 425,50	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150,00	132,00	6 300,00	Cf tableau prévision emprunts 2025 SH 62,76 € + SJB 6 165,80 € = 6 228,56 € ? Dans tableau emprunts 5 500 €.
661121	ICNE de l'exercice N	22,04	22,04	1 700,00	Cf tableau prévision ICNE 2025 SH 4,49 € + SJB ? = €.
661122	ICNE de l'exercice N-1	- 38,91	- 38,91	- 1 574,50	Contre-passation ICNE 2024 SH 22,04 € + SJB 1 552,46 € = 1 574,50 €.
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	-	4 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	-	4 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	458 780,00	-	418 285,80	
023	Virement à la section d'investissement	458 780,00	-	418 285,80	Equilibre. Ne se réalise pas.
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 000,00	76 019,14	105 000,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	82 000,00	76 019,14	105 000,00	Amortissements études et biens prévision SH 78 034,58 € + SJB 22 153 € = 100 187,58 €. En 2025 reprendre délibération durées amortissements...
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	612 913,13	134 953,46	652 891,30	

**PREVISIONS RECETTES FONCTIONNEMENT
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025**

					Montants HT
Art.	Désignation	Prévision SH 2024	Réalisat. SH 2024	Prévision 2025	Commentaires
70	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	154 000,00	128 130,51	156 020,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	140 000,00	88 140,51	120 000,00	Nouveau contrat affermage SUEZ de 2020 à 2027. En 2024 150 570 € HT, en 2023 166 161 € HT, en 2022 174 111 € HT. Produit SAUR 10 112,76 €. Contre-passation rattachement 2024 SH 2 618,28 € + SJB 31 612,76 € = 34 231,04 €.
70613	Participations pour assainissement collectif	14 000,00	39 990,00	36 020,00	Montant PAC 2023 : 1 210 €. Montant PAC 2024 : 1 270 €. Harmoniser tarifs en 2025 ? 12 raccordements SH en 2025 ? 12 X 1 210 € = 14 520 €. Raccordements SJB 21 500 €. Total : 36 020 €.
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	
7588	Autres	-	-	-	Régularisation centimes TVA (déclarations TVA trimestrielles).
76	Produits financiers	-	4,64	-	
761	Produits de participations	-	4,64	-	Intérêts parts sociales Crédit Agricole.
002	Excédent de fonctionnement reporté	438 913,13	438 913,13	459 871,30	
002	Excédent de fonctionnement reporté	438 913,13	438 913,13	459 871,30	Résultat 2024 SH 445 730,53 € + SJB 14 140,77 € = 459 871,30 €.
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	19 206,32	37 000,00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	20 000,00	19 206,32	37 000,00	Amortissements subventions prévision SH 21 000 € + SJB 13 729 € = 34 729 €. En 2025 reprendre délibération durées amortissements...
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		612 913,13	586 254,60	652 891,30	

**PREVISIONS DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025**

					Montants HT
Art.	Désignation	Prévision SH 2024	Réalisat. SH 2024	Prévision 2025	Commentaires
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	-	
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	-	
16	Emprunts et dettes assimilés	2 300,00	2 274,65	25 000,00	
1641	Emprunts en euros	2 300,00	2 274,65	25 000,00	Cf tableau prévision emprunts 2025 SH 2 365,59 € + SJB 12 783,30 € = 15 148,89 € ? Dans tableau emprunts 25 000 €.
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	13 218,50	100 000,00	
2031	Frais d'études	100 000,00	13 218,50	100 000,00	En 2024 : - Diagnostic (DCI) 10 804,50 € HT. - MOE extension réseau EU route de Nantes (CEMEAU) 884 € HT. - Relevé topographique Simon (CEMEAU) 1 530 € HT. A prévoir pour 2025 : - Diagnostic (DCI) 21 032,19 € HT.
21	Immobilisations corporelles	455 024,49	56 783,67	405 082,25	
21532	Réseaux d'assainissement	455 024,49	56 783,67	405 082,25	En 2024 : - Travaux extension réseau EU route de Nantes (EIFFAGE) 2 930 € HT. - MOE réhabilitation réseau EU espace Richambeau (CEMEAU) 4 193,36 € HT. - Travaux réhabilitation réseau EU espace Richambeau (EIFFAGE) 17 044 € HT. - Extension réseau EU et EP chemin Anglée(SUEZ) 30 075,76 € HT. - Installation bypass et changement tampon branchement rue de Choreau (SUEZ) 2 540,55 € HT. A prévoir pour 2025 : - MOE réhabilitation réseau EU espace Richambeau (CEMEAU) 18,91 € HT. - MOE réhabilitation réseau EU rue de la Vergnaie (CEMEAU) 5 600 € HT.
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	19 206,32	37 000,00	
139111	Agence de l'eau	19 754,00	18 960,32	36 754,00	Amortissements subventions prévision SH 21 000 € + SJB 13 729 € = 34 729 €.
13913	Départements	41,00	41,00	41,00	
13916	Autres établissements publics locaux	205,00	205,00	205,00	
041	Opérations patrimoniales	7 660,00	7 660,00	-	
21532	Réseaux d'assainissement	7 660,00	7 660,00	-	En 2024 intégration étude - MOE extension réseau EU route de Nantes.
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		584 984,49	99 143,14	567 082,25	

**PREVISIONS RECETTES INVESTISSEMENT
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025**

					Montants HT
Art.	Désignation	Prévision SH 2024	Réalisat. SH 2024	Prévision 2025	Commentaires
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	15 829,69	
1068	Autres réserves	-	-	15 829,69	Financement RAR SH 26 651,10 € (26 651,10 € - excédent 10 821,41 €).
13	Subventions d'investissement reçues	-	-	17 145,35	
13111	Agence de l'eau	-	-	14 005,50	Solde subvention Agence de l'eau réalisation diagnostic (50 %).
1313	Départements	-	-	3 139,85	Solde subvention Département réalisation diagnostic (70 %).
001	Excédent d'investissement reporté	36 544,49	36 544,49	10 821,41	
001	Excédent d'investissement reporté	36 544,49	36 544,49	10 821,41	
021	Virement de la section de fonctionnement	458 780,00	-	418 285,80	
021	Virement de la section de fonctionnement	458 780,00	-	418 285,80	Equilibre. Ne se réalise pas.
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 000,00	76 019,14	105 000,00	
28031	Frais d'études	3 087,50	2 660,00	4 000,00	Amortissements études et biens prévision SH 78 034,58 € + SJB 22 153 € = 100 187,58 €.
28033	Frais d'insertion	45,87	45,87	45,87	
28153	Installations à caractère spécifique	78 866,63	73 313,27	100 954,13	
041	Opérations patrimoniales	7 660,00	7 660,00	-	
2031	Frais d'études	7 660,00	7 660,00	-	En 2024 intégration étude - MOE extension réseau EU route de Nantes.
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	584 984,49	120 223,63	567 082,25	

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET LOTISSEMENT LES COTEAUX DU MAGNY II

**PREVISIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT
BUDGET LES COTEAUX DU MAGNY II - EXERCICE 2025**

						Montants HT
Art.	Désignation	Fonction	Prévision 2024	Réalisat. 2024	Prévision 2025	Commentaires
011	Charges à caractère général		186 000,00	153 421,28	102 500,00	
6045	Achats d'études, prest.serv.(terrains à aménager)	515	6 000,00	1 316,70	5 000,00	En 2024 : - 5ème situation MOE (BOURGOIN) 1 316,70 € HT. A prévoir pour 2025 : - MOE (BOURGOIN) 3 385,80 € HT.
605	Achats de matériel, équipements et travaux	515	180 000,00	151 854,58	97 000,00	En 2024 : - Lot 1 VRD (EIFFAGE) 128 594,58 € HT. - Eclairage public T1 (SYDEV) 23 260 € HT. A prévoir pour 2025 : - Lot 1 VRD (EIFFAGE) 20 925 € HT. - Lot 2 espaces verts (CAJEV) 29 385 € HT. - Réseau gaz (GRDF) 16 247 € HT. - Eclairage public T2 (SYDEV) 15 875 € HT. TOTAL : 82 432 € HT.
62268	Autres honoraires, conseils...	510	-	250,00	500,00	En 2024 : - remise en place bornes (BOURGOIN) 250 € HT. A prévoir pour 2025 : - remise en place bornes (BOURGOIN) 250 € HT.
65	Autres charges de gestion courante		5,00	0,25	5,00	
65888	Autres	510	5,00	0,25	5,00	Régularisation centimes TVA (déclarations TVA trimestrielles).
66	Charges financières		1 400,00	1 319,93	900,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	510	1 400,00	1 319,93	900,00	Cf tableau prévision emprunts 2025 (888,23 €).
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		227 960,83	227 960,83	131 139,45	
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		227 960,83	227 960,83	131 139,45	Ecritures stocks. Annulation stock initial - balance d'entrée au 31/12/2024 131 139,45 € (déstockage). Pas de fonction pour les écritures d'ordre, CT M. Cochard du 07/03/2025.
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		1 400,00	1 319,93	900,00	
608	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement		1 400,00	1 319,93	900,00	Ecritures stocks. Charges financières 2025.
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			416 765,83	384 022,22	235 444,45	

**PREVISIONS RECETTES FONCTIONNEMENT
BUDGET LES COTEAUX DU MAGNY II - EXERCICE 2025**

						Montants HT	
Art.	Désignation	Fonction	Prévision 2024	Réalisé. 2024	Prévision 2025	Commentaires	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses		100 972,10	149 604,00	149 025,27		
7015	Ventes de terrains aménagés	515	100 972,10	149 604,00	149 025,27	En 2024 6 lots vendus 149 604 € HT. En 2025 2 lots sous compromis (13 et 38) et 3 options. Estimation 3 ventes (lots 13, 38 et 10) : 79 413 €. '+ équilibre 69 612,27 € comme BP2024.	
70878	par des tiers	515	-	-	-	En 2020 prime GRDF 24 branchements T1 X 45 € HT = 1 080 € HT. En 2025 nouvelle prime ? 14 branchements X 45 € = 630 € HT.	
75	Autres produits de gestion courante		5,00	-	5,00		
757361	Subventions de fonctionnement des organismes publics - Collectivité de rattachement	510	-	-	-	Equilibre section fonctionnement. Subvention du budget Principal. Crédits inscrits au 65736211 sur le budget Principal. Subvention qui ne sera pas obligatoirement exécutée. Cf email M. Cochard du 07/03/2025. Augmenter vente terrains pour équilibrer comme	
75888	Autres	510	5,00	-	5,00	Régularisation centimes TVA (déclarations TVA trimestrielles).	
002	Excédent de fonctionnement reporté		127 222,71	127 222,71	25 263,87		
002	Excédent de fonctionnement reporté	510	127 222,71	127 222,71	25 263,87	Résultat 2024.	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		187 166,02	131 139,45	60 250,31		
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		187 166,02	131 139,45	60 250,31	Ecritures stocks. Constat stock final (31/12/2025).	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		1 400,00	1 319,93	900,00		
796	Transferts de charges financières		1 400,00	1 319,93	900,00	Ecritures stocks. Charges financières 2025.	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			416 765,83	409 286,09	235 444,45		

**PREVISIONS DEPENSES INVESTISSEMENT
BUDGET LES COTEAUX DU MAGNY II - EXERCICE 2025**

						Montants HT	
Art.	Désignation	Fonction	Prévision 2024	Réalisé. 2024	Prévision 2025	Commentaires	
16	Emprunts et dettes assimilés		73 300,00	73 120,87	120 245,66		
1641	Emprunts en euros	510	73 300,00	73 120,87	120 245,66	Cf tableau prévision emprunts 2025 (73 406,91 €). '+ équilibre 46 745,66 €. Pas gênant d'équilibrer la section d'investissement avec l'article 1641, vu ac M. Cochard le 07/03/2025.	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	510	187 166,02	131 139,45	60 250,31		
3555	Terrains aménagés		187 166,02	131 139,45	60 250,31	Ecritures stocks. Constat stock final (31/12/2025).	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			260 466,02	204 260,32	180 495,97		

**PREVISIONS RECETTES INVESTISSEMENT
BUDGET LES COTEAUX DU MAGNY II - EXERCICE 2025**

						Montants HT	
Art.	Désignation	Fonction	Prévision 2024	Réalisé. 2024	Prévision 2025	Commentaires	
16	Emprunts et dettes assimilés		6 849,18	-	-		
1641	Emprunts en euros		6 849,18	-	-	Pas de nouvel emprunt.	
001	Excédent d'investissement reporté		25 656,01	25 656,01	49 356,52		
001	Excédent d'investissement reporté	510	25 656,01	25 656,01	49 356,52	Résultat 2024.	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		227 960,83	227 960,83	131 139,45		
3555	Terrains aménagés		227 960,83	227 960,83	131 139,45	Ecritures stocks. Annulation stock initial - balance d'entrée au 31/12/2024 131 139,45 € (déstockage).	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			260 466,02	253 616,84	180 495,97		

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET LOTISSEMENT MOULIN

COMMUNE DE SAINTE HERMINE							
BUDGET LOTISSEMENT MOULIN MOREAU							
EXERCICE 2024							
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT							
BUDGET PRIMITIF 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses totales		Recettes totales		Dépenses totales		Recettes totales	
Déficit reporté		Excédent reporté	131 294,54	Déficit reporté	26 797,65	Excédent reporté	
TOTAL	-	TOTAL	131 294,54	TOTAL	26 797,65	TOTAL	-
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Total des mandats émis	30 512,65	Total des titres émis	34 114,57	Total des mandats émis	15 032,57	Total des titres émis	26 797,65
Résultat de l'exercice			3 601,92	Résultat de l'exercice			11 765,08
CONSTATATION DU RESULTAT CUMULE 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes			34 114,57	Recettes			26 797,65
Dépenses			30 512,65	Dépenses			15 032,57
Solde de l'exercice			3 601,92	Solde de l'exercice			11 765,08
Résultat reporté			131 294,54	Résultat reporté			- 26 797,65
Solde cumulé à la fin de l'exercice			134 896,46	Solde cumulé à la fin de l'exercice			- 15 032,57
DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT ET CHOIX EN MATIERE D'AFFECTATION							
				Besoin de financement de la section d'invest. (R.A.R.)			-
				Total à affecter en réserve à la section d'investissement			-
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL (proposition)							
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter :							
-	15 032,57	€	en déficit reporté à la section d'investissement (compte 001)				
	15 032,57	€	en réserve obligatoire à la section d'investissement (compte 1068)				
	119 863,89	€	en excédent reporté à la section de fonctionnement (compte 002)				

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET LOTISSEMENT LES COTEAUX DU MAGNY

Reversement de l'excédent au budget principal	754,13 €	Vente terrain	47 700,00 €
Régularisation centimes de TVA	1,00 €	Régularisation centimes de TVA	1,00 €
Dépenses d'ordre de section à section	46 945,87 €	Recettes d'ordre de section à section	
Dépenses fonctionnement	47 701,00 €	Recettes fonctionnement	47 701,00 €
Remboursement des avances au budget principal	46 945,87 €	Recettes réelles d'investissement	
Dépenses d'ordre de section à section		Recettes d'ordre de section à section	46 945,87 €
Dépenses investissement	46 945,87 €	Recettes investissement	46 945,87 €

Le stock restant correspond au dernier terrain en vente dans ce lotissement.

RESULTATS 2024 - BUDGET LOTISSEMENT MOULIN MOREAU

RESULTATS 2024			RESULTATS CUMULES	
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	30 512,65 €	REPORT RESULTAT 2023	131 294,54 €
	RECETTES	34 114,57 €	RESULTATS 2024	3 601,92 €
	RESULTAT	3 601,92 €	RESULTAT CUMULE	134 896,46 €
INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	15 032,57 €	REPORT RESULTAT 2023	-26 797,65 €
	RECETTES	26 797,65 €	RESULTATS 2024	11 765,08 €
	RESULTAT	11 765,08 €	RESULTAT CUMULE	-15 032,57 €
			RAR	0,00 €